

NOUS AURONS LE PLAISIR DE RECEVOIR :

Thierry DAMET, Expert-Comptable, cabinet Alter

Carole GIRAUDET, Institut de Formation Syndicale, Université Lumière Lyon 2

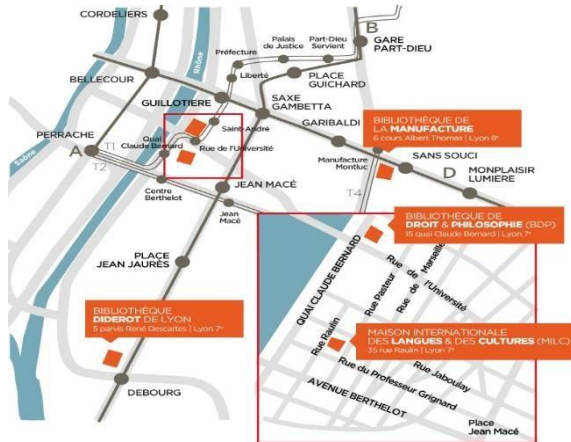
Jean-Louis GOUTAGNY, DP CFDT de l'entreprise ABB France

Frédéric SEGUIN, secrétaire FO du comité d'établissement de la Raffinerie Total de Feyzin

LIEU ET ACCES A LA MANIFESTATION :

Amphithéâtre de la MILC
(Maison Internationale des
Langues et des Cultures)
35 rue Raulin
69007 Lyon

T1 arrêt « Quai Claude Bernard »
T2 arrêt « Centre Berthelot »



ORGANISATEUR :

Institut d'Etudes du Travail de Lyon - CERCRID - UMR 5137
Université Lumière Lyon 2
Campus berges du Rhône – Bâtiment Clio
4 bis rue de l'université
69365 Lyon Cedex 07

AUTOUR DES ORDONNANCES MACRON

LE DROIT DU TRAVAIL EN CHANGEMENT – ESSAI DE MESURE

La nouvelle organisation du dialogue social et économique
dans l'entreprise : le Comité Social et Economique et le
Conseil d'Entreprise



Lundi 12 mars de 17h à 19h

Amphithéâtre de la Maison
des Langues et des Cultures
MILC

INSCRIPTION ET CONTACT :

La manifestation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du Conseil national des barreaux n° 2011-004 du 25 novembre 2011.

Pour toute inscription, veuillez remplir le formulaire d'inscription et le renvoyer à Mme Marion JALLAT – Marion.Jallat@univ-lyon2.fr - ainsi que l'attestation au titre de la formation continue des avocats.



Institut d'Etudes du Travail de Lyon



EDITO

Après trois mois de concertations, l'adoption d'une loi d'habilitation le 2 août 2017, plusieurs journées de grèves et de manifestations, le gouvernement a dévoilé, le 4 septembre dernier, cinq ordonnances portant réforme du droit du travail, finalement publiées au Journal officiel du 23 septembre 2017.

La réforme est d'une ampleur rarement égalée. L'articulation des normes, la négociation collective, les instances représentatives du personnel, le licenciement, les licenciements – économiques et pour inaptitude –, les modes de rupture du contrat de travail, le compte pénibilité, le télétravail, les thèmes ne manquent pas dans le spectre de la réforme envisagée.

La densité et l'étendue du renouvellement justifie un temps d'analyse et un regard à la fois rétrospectif et prospectif sur le contenu des ordonnances. Pour cette raison, l'**Institut d'Études du Travail de Lyon et le CERCRIID** proposent une série de Conférences-Débats à destination à la fois des futurs professionnels étudiants et des professionnels du droit – avocats, magistrats, services juridiques d'entreprise.

Le présent séminaire constitue le troisième temps de ce cycle de Conférence-Débats.

Une première demi-journée organisée le 23 novembre 2017 a permis de poser un regard général sur la teneur et le sens des réformes envisagées et une attention particulière au « *nouveau droit des ruptures du contrat de travail* ». Le second séminaire, organisé le 18 janvier 2018 était consacré au « *nouvel ordonnancement des règles en droit du travail* », visait, à partir du constat d'une plus grande autonomie de la convention collective d'entreprise à interroger les ressorts et les effets, attendus ou prévisibles, de cette évolution.

Ce troisième séminaire est consacré à une discussion sur les nouvelles institutions élus du personnel de l'entreprise à partir de l'expérience d'acteurs de terrain, représentants des salariés et experts auprès des institutions représentatives existantes avant l'ordonnance portant leur fusion. Cette présentation a vocation à ouvrir le débat avec les participants.

Une dernière Conférence-Débats de 2 heures aura lieu le 12 avril et sera consacrée à la conventionalité des ordonnances Macron.



PROGRAMME DE LA MANIFESTATION :

16h30

Accueil des participants

17h – 19h

La nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise : le Comité Social et Economique et le Conseil d'Entreprise. Points de vue des acteurs-représentants du personnel

Ouverture du séminaire

Sylvaine LAULOM, Professeure de droit, Directrice de l'IETL

Table ronde

Carole GIRAUDET, Institut de Formation Syndicale, Université Lumière Lyon 2

Thierry DAMET, Expert-Comptable, cabinet Alter

Jean-Louis GOUTAGNY, DP CFDT de l'entreprise ABB France

Frédéric SEGUIN, FO, secrétaire du comité d'établissement de la Raffinerie Total de Feyzin

Discussion avec la salle